

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Délégation aux Outre-Mer

- Échange de vues sur la situation sanitaire et économique dans les territoires d’Outre-mer ; 2
- informations relatives à la délégation. 5

Mardi

7 Avril 2020

Séance de 13 heures

Compte rendu n° 08

SESSION ORDINAIRE DE 2019-2020

**Présidence de
M. Olivier
SERVA,
*Président***



La réunion, en visioconférence, débute à 13 heures

Présidence de M. Olivier Serva, président

Les débats sont accessibles sur le portail vidéo du site de l'Assemblée nationale à l'adresse suivante :

<http://assnat.fr/fBQ6MS>

Conformément aux décisions de la Conférence des présidents du 31 mars 2020, cette réunion donne lieu au relevé d'échange suivant :

M. le président Olivier Serva souhaite un bon rétablissement aux députés atteints du coronavirus. Il rappelle l'importance de maintenir le lien entre l'hexagone et les Outre-mer dans ce contexte de crise sanitaire et dans le cadre de la mission d'information sur « *l'impact, la gestion et les conséquences dans toutes ses dimensions de l'épidémie de Coronavirus-Covid 19 en France* » à laquelle il participe.

Mme Maina Sage donne le bilan sanitaire en Polynésie française où 42 personnes sont positives au Covid-19, où deux hospitalisations sont en cours et où 618 tests ont été effectués. Le confinement sur l'archipel est total, avec couvre-feu et une réclusion du territoire pour le mois d'avril. La députée souhaite une plus grande transparence sur l'approvisionnement en matériel médical et tests avec la création d'un tableau de bord pour faire état des commandes et livraisons de masques, gel hydro alcoolique et autre matériel médical. Une livraison de trois millions de masques vient tout juste d'arriver en Polynésie.

Mme Huguette Bello rappelle les difficultés sociales et économiques auxquelles est confronté La Réunion où le taux de chômage et de pauvreté se sont aggravés avec la pandémie. L'île ne dispose que de 379 lits d'hôpital pour 100 000 personnes avec seulement 161 lits de réanimation. On compte actuellement 349 cas de covid-19 dont 239 cas importés. La députée fait part de l'inquiétude générale face à la menace de pénurie mondiale en médicaments essentiels et attire l'attention sur le risque d'augmentation des inégalités avec l'expérimentation de l'école virtuelle. La Réunion compte 115 000 enfants vivant dans des foyers qui se situent en-dessous du seuil de pauvreté et le taux d'illettrisme y est de 21 %.

Mme Justine Bénin souscrit à la proposition d'un tableau de bord pour faire état de la situation. De plus, la députée insiste sur l'intérêt que l'on doit porter à la gestion de l'après crise afin d'anticiper la crise sociale à venir.

M. Lénaïck Adam fait état de la situation sanitaire en Guyane et indique que le piètre respect des mesures de confinement a conduit à l'instauration d'un couvre-feu généralisé de 21 heures à 5 heures. La Guyane compte 72 cas positifs, 34 patients guéris et 1 patient en réanimation. Le problème de l'approvisionnement en matériel médical est réel et demeure une vraie question pour la Guyane. Le député souligne également la situation délicate des pays voisins, le Brésil et le Suriname soulignant le début de pénurie de riz importé depuis le Suriname.

M. Philippe Dunoyer évoque l'idée d'un prochain déconfinement en Nouvelle Calédonie dans la mesure où le nombre de cas de covid-19 est très faible et n'augmente plus depuis plusieurs jours. On en recense 18 sur 2 300 personnes testées. Un possible déconfinement anticipé de la Nouvelle Calédonie par rapport au reste du pays pourrait faire de cette collectivité un territoire pilote.

M. le président Olivier Serva se montre très intéressé par la possibilité de faire des Outre-mer les pilotes du déconfinement avec des tests appliqués à l'ensemble de la situation et dans des conditions optimales afin de relancer au mieux l'économie.

M. Stéphane Claireaux informe sur le fait que Saint-Pierre-et-Miquelon a la chance d'être jusqu'à présent relativement épargné avec un seul cas positif. Le préfet de l'archipel reste aujourd'hui la seule personne sur le territoire ayant la compétence de communiquer les informations à ce sujet pour éviter toute confusion. Les liens avec le Canada sont restreints avec un vol tous les 15 jours à destination de Montréal. Saint-Pierre-et-Miquelon ne dispose que de 10 chambres en isolements et de 5 respirateurs, 4 autres étant en commande. Le député rappelle que le territoire dépend très largement du Canada alors que celui-ci n'en est qu'au début de la crise. Plusieurs commandes en matériel médical ont été passées avec un délai de livraison encore incertain. Enfin, le député s'interroge sur la recrudescence des violences familiales et les façons d'y faire face.

M. Max Mathiasin s'indigne face à l'absence de transparence en matière de livraisons de matériel médical. Il précise que la Guadeloupe compte 140 cas positifs et 7 morts ce qui représente la moitié des décès recensés en Outre-mer. Les premières personnes à avoir contracté le virus sur l'île sont des croisiéristes tandis que la première personne admise en réanimation est un membre d'équipage. Aucune mesure de mise en quarantaine de ces personnes n'a été prise lors des débarquements ce qui a conduit à une contamination importante. Cela engage également la responsabilité des compagnies maritimes qui ont poursuivi leur activité alors que la crise avait commencé. Sur le plan économique, M. Mathiasin rappelle que beaucoup d'entreprises guadeloupéennes ne pourront pas recevoir l'aide de l'état du fait de leur retard dans leurs cotisations sociales et fiscales. Enfin, il propose, le moment venu, la mise en place d'une mission d'évaluation sur l'impact de la crise sanitaire sur l'entrée des élèves dans l'enseignement supérieur.

M. Jean-Luc Poudroux émet l'idée que l'aide relative aux cantines que la Caisse d'allocation familiale (CAF) verse aux mairies soit reversée aux familles. Une expérimentation tentée à La Réunion pourrait être étendue à l'ensemble des Outre-mer, dans la mesure où la fermeture des écoles prive de nombreux élèves de leur seul repas de la journée.

M. le président Olivier Serva rappelle les mots de la ministre des Outre-mer « *aujourd'hui en Outre-mer, la faim existe* ».

M. David Lorion fait état de la situation sanitaire à La Réunion qui compte 350 cas positifs dont 41 hospitalisations et aucun décès. Il sera important de procéder à un dépistage massif de la population pour envisager le bon déroulement du déconfinement.

Mme Maina Sage réclame la solidarité entre les Outre-mer et déplore le sentiment d'exclusion que peuvent ressentir les Polynésiens. Elle rappelle l'élan de solidarité dont avait fait preuve la Polynésie à l'égard de Saint-Martin après le passage de l'ouragan Irma et souligne que la solidarité ne peut être à sens unique. La Polynésie évalue le montant du plan local de sauvetage de l'économie à 250 millions d'euros. Le secteur du tourisme est l'un des plus impactés par la crise ; or c'est sur cette activité que la Polynésie, comme beaucoup de territoires ultra-marins, a bâti son développement.

M. David Lorion insiste sur le besoin d'un plan d'urgence. Face à la crise, les collectivités supportent à elles seules les frais supplémentaires qu'engendre cette situation inédite. Le député suggère l'instauration d'un fond de solidarité entre les grandes surfaces et les petits commerces alimentaires. Enfin, l'ingéniosité et l'esprit d'initiative dont ont fait preuve nombre d'entreprises pourrait également permettre de relancer les sociétés locales même s'il faut pour cela promouvoir une forme de "favoritisme" de la production locale. Le député évoque aussi la nécessité pour nombre d'entreprises de travaux publics de bénéficier d'avenants à leurs contrats publics en raison des retards induits par le déconfinement.

M. Philippe Dunoyer évoque la nécessité d'aider au financement du chômage partiel.

Mme Cécile Rilhac rappelle que beaucoup d'étudiants ultra-marins sont confinés dans les logements du CROUS et ne peuvent pas rentrer chez eux. Une plateforme de solidarité existe : outremersolidaires.gouv.fr Par ailleurs, la députée incite à la prudence quant aux propos prononcés en matière de confinement.

Mme Danielle Obono rappelle les conséquences de la fracture numérique sur la continuation pédagogique. Par ailleurs, la députée attire l'attention sur le rôle des sociétés d'assurances et propose que soit adopté le concept de « *catastrophe naturelle sanitaire* » permettant aux sociétés d'assurance d'intervenir.

La réunion s'est achevée à 15 heures 50.



Informations relatives à la Délégation

La Délégation a décidé d'envoyer des courriers au Président de la République, au Premier ministre, à la Ministre des Outre-mer et au Président de l'Assemblée nationale pour attirer leur attention sur la situation particulière des Outre-mer en cette période de pandémie et sur les mesures à prendre rapidement.

Ces courriers sont accessibles sur le portail vidéo du site de l'Assemblée nationale sous les liens suivants :

<http://www2.assemblee-nationale.fr/content/download/306831/2965664/version/1/file/Lettre+EMacron+PR.pdf>

<http://www2.assemblee-nationale.fr/content/download/306832/2965672/version/1/file/Lettre+EPhilippe+PM.pdf>

<http://www2.assemblee-nationale.fr/content/download/306830/2965656/version/1/file/Lettre+AGirardin+MOM+%282%29.pdf>

<http://www2.assemblee-nationale.fr/content/download/306833/2965680/version/1/file/Lettre+RFerrand+AN+%281%29.pdf>

Membres présents ou excusés

Présents. – M. Lenaïck Adam, Mme Stéphanie Atger, Mme Huguette Bello, Mme Justine Benin, M. Stéphane Claireaux, M. Philippe Dunoyer, M. Hubert Julien-Laferrière, Mme Charlotte Lecocq, M. David Lorion, M. Max Mathiasin, Mme Monica Michel, Mme Danièle Obono, Mme Maud Petit, Mme Bérengère Poletti, M. Jean-Luc Poudroux, Mme Cécile Rilhac, M. Olivier Serva, Mme Maina Sage, Mme Laurence Vanceunebrock.

Excusés. – Mme Ramlati Ali, M. André Chassaigne, M. Raphaël Gérard, M. Mansour Kamardine, M. Jean-Christophe Lagarde, Mme Sophie Panonacle, M. Alain Ramadier, Mme Laurence Trastour-Isnart.